

Manuel Valls donne raison aux assassins de Charlie hebdo ! Destitution !

écrit par Christine Tasin | 10 juin 2015



Voici le dernier cadeau de celui qui prétend être le premier ministre de la France :

« C'est à nous de transmettre, d'expliquer, de redire notre histoire, nos valeurs, pour que l'on arrête de tout confondre : liberté d'expression et blasphème, caricature et stigmatisation, humour et intolérance! », a lancé Manuel Valls, lors de son discours au congrès du PS à Poitiers, ce samedi.

<http://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/valls-au-congres-du-ps-nous-etions-tous-charlie-le-11-janvier-548444.html>

Comment mieux dire aux millions de Français qui ont manifesté le 11 janvier qu'ils ont été manipulés et cocufiés ?

Comment mieux dire aux Français que, désormais, en France, les limites de la liberté d'expression c'est le **blasphème**,

redevenu sous Valls premier un délit ?

Comment mieux dire aux millions de Français que, désormais, en France, l'on ne peut caricaturer que Jésus et Bouddha, parce que dès qu'on touche au chamelier barbare on **stigmatiserait** les musulmans ?

Comment mieux dire aux millions de Français que, désormais, en France, on peut rire de tout et de tous, des Belges, des chrétiens, des adeptes de la secte Moon... mais pas de l'islam et des musulmans ?

Tout cela ne vous rappelle rien ?

La [Déclaration des droits de l'homme en islam](#), signée au Caire en 1990 par les 57 pays musulmans de l'OCI :

*Art. 22 – a) Tout individu a le droit d'exprimer **librement son opinion d'une manière non contraire aux principes de la Loi islamique.***

*b) Tout individu a le droit d'appeler au bien, d'ordonner le juste et d'interdire le mal **conformément aux normes de la Loi islamique.***

*c) L'information est une nécessité vitale pour la société. **Il est interdit de l'exploiter, d'en abuser ou de s'attaquer aux choses sacrées et à la dignité des Prophètes.** Il est, de même, interdit de faire ce qui viole les valeurs éthiques, provoque la désintégration et la corruption de la société, lui porte préjudice, ou sape la croyance.*

*d) **Est interdit l'appel à la haine nationale ou religieuse** et tout ce qui constitue une incitation à toute forme de discrimination raciale.*

*Art. 24 – Tous les droits et libertés énoncés dans ce document sont **subordonnés aux dispositions de la Loi islamique.***

*Art. 25 – **La Loi islamique est la seule source de référence**
pour interpréter ou clarifier tout article de cette
Déclaration*

Les choses sont donc claires : Manuel Valls croit avoir tous les pouvoirs et notamment, en société démocratique (au moins sur le papier), d'imposer une nouvelle constitution, la charia.

Valls, ci-devant premier Ministre de la France est devenu le Khomeiny français.

Et les salauds de socialistes l'applaudissent...

<http://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/valls-au-congres-du-ps-nous-etions-tous-charlie-le-11-janvier-548444.html>

Christine Tasin